



**Municipalité d'Ormstown**  
**5 rue Gale**  
**Ormstown, Qc J0S 1K0**

---

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 86-2024**  
**SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Francine Crête, Directrice générale et Greffière par intérim, à l'effet que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 mars 2024, le règlement numéro 86-2024 sur l'utilisation de l'eau potable a été adopté.

Toute personne intéressée par ce règlement peut en prendre connaissance au bureau de la Municipalité, au 5 rue Gale, aux heures régulières de bureau soit de 8h30 et 12h00 et de 13h00 et 16h30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur le site internet de la Municipalité au [www.ormstown.ca](http://www.ormstown.ca)

Le règlement entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ à Ormstown, ce 13 mars 2024

(Original signé)

Francine Crête  
Directrice générale et Greffière par intérim